



Les index Bâtiment

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022
BT02	Terrassements	132,1	130,9	129,0
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	130,4	130,3	129,1
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	126,7	126,8	126,1
BT07	Ossature et charpentes métalliques	172,8	191,7	181,6
BT08	Plâtre et préfabriqués	124,6	124,6	124,3
BT09	Carrelage et revêtement céramique	120,3	122,8	121,4
BT10	Revêtements en plastique	127,0	128,1	127,9
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	131,3	131,2	131,6
BT12	Revêtements en textiles naturels	131,0	130,5	130,8
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	126,3	126,4	126,7
BT16b	Charpente en bois	134,1	134,6	134,5
BT18a	Menuiserie intérieure en bois	128,6	130,1	130,0
BT19b	Menuiserie extérieure en bois	130,7	132,1	132,3
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	128,4	130,7	130,0
BT27	Fermeture de baies en aluminium	151,2	148,9	147,3
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	150,7	144,1	145,4
BT30	Couverture en ardoises de schiste	134,6	135,2	135,7
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	133,1	134,3	134,3
BT33	Couverture en tuiles en béton	126,2	126,6	125,5
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	140,2	140,7	141,3
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	145,8	146,4	148,0
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	129,4	129,7	129,2
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	121,5	122,7	122,2
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	124,1	125,4	125,4
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	142,6	144,7	142,1
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	137,9	138,2	136,7
BT45	Vitrerie-Miroiterie	138,4	139,1	141,1
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	124,8	125,8	125,9
BT47	Électricité	121,6	121,8	121,4
BT48	Ascenseurs	135,0	133,0	133,5
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier revêtement avec revêtement étanchéité	138,6	145,6	138,0
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	126,9	127,3	127,1
BT51	Menuiseries PVC	123,5	124,5	124,6
BT52	Imperméabilité de façades	149,1	147,6	146,5
BT53	Étanchéité	136,9	135,7	136,3
BT54	Ossature Bois	131,7	132,2	132,0
BT01	Tous corps d'état	127,7	127,9	127,1

Les index Travaux publics

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	132,2	132,1	130,9
TP03a	Grands terrassements	124,3	123,8	123,1
TP03b	Travaux à l'explosif	124,2	122,3	120,1
TP04	Fondations et travaux géotechniques	133,0	132,2	130,6
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	127,9	127,8	126,4
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	127,1	127,1	126,0
TP06a	Grands dragages maritimes	139,9	136,0	131,2
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	122,2	121,4	120,3
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	161,6	152,1	150,9
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	130,5	130,0	130,2
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	142,5	142,2	144,7
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	125,1	125,0	124,8
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	122,7	122,3	122,1
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	138,7	137,5	136,0
TP10d	Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux	122,6	123,3	120,9
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	128,7	128,9	127,6
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	124,3	124,1	123,2
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	128,3	128,7	125,7
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	119,5	119,3	119,1
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	119,3	119,6	119,3
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	140,2	159,8	140,7
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	123,4	123,3	122,2
TP01	Index général tous travaux	129,1	128,9	128,4

Source : Insee

Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022
TRBT	Transport Bâtiment	127,1	125,6	124,0
TRTP	Transport Travaux publics	117,1	117,1	117,1
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros-œuvre	125,4	125,9	126,9
MABTSO	Matériel Bâtiment Second-œuvre	116,4	119,5	121,6
MATP	Matériel Travaux Publics	116,6	116,6	117,1
FD	Frais divers	115,2	115,3	112,8
FG	Fourniture de graines	151,1	144,5	144,5
FV	Fourniture de Végétaux	114,6	115,3	115,9
EV1	Travaux de végétalisation	136,4	133,9	133,8
EV2	Application de produits phytosanitaires	114,0	113,6	112,0
EV3	Travaux de création d'espaces verts	126,6	126,4	126,2
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	129,3	128,5	126,9
PMR	Produits de marquage routier	142,3	144,6	144,4
TSH	Travaux de signalisation horizontale	133,7	134,5	133,8
DRR01	Fourniture de dispositifs de retenue de route	174,0	177,8	170,9
DRR02	Fourniture et pose de dispositifs de retenue de route	157,5	159,9	154,9
ING	Ingénierie	128,4	129,2	129,5

Note : l'index « FG : fourniture de graines » est trimestriel.

Source : Insee

	Intitulés	Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,4585	1,4224	1,4093

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

Méthode de calcul

La documentation méthodologique est disponible aux adresses suivantes :

Index bâtiment (base 2010),

Index travaux publics (base 2010),

Index divers de la construction (base 2010),

Indice de réévaluation des actifs de la construction (base 2010)

Utilisations

Ces index, publiés au *Journal officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal officiel* du 16 janvier 2015, il convient d'utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Prochaine publication : le 15 décembre 2022 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr